

FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS 2019

Discours du gouvernement de Djibouti –

Version intégrale du discours du Ministre de l'Intérieur prononcé au Forum Global sur les Réfugiés 2019

Excellences Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Chers participants,

Mesdames et messieurs,

Depuis plus de quatre décennies, la République de Djibouti pratique une politique d'accueil digne des réfugiés. Le nombre actuel de réfugiés et demandeurs d'asile sur le territoire est de plus de 30 500 individus. Ce chiffre représente 3% de la population totale vivant à Djibouti, ce qui en fait l'un des pays ayant le ratio population/réfugiés le plus élevé du monde.

Malgré les défis socio-économiques que le pays rencontre, des contraintes budgétaire et des pressions sur le marché de l'emploi, le gouvernement et le peuple ont fait preuve d'un accueil digne en s'engageant à trouver des solutions pérennes aux réfugiés et demandeurs d'asile. À cet égard, les trois engagements pris par le Président de la République de Djibouti, Son Excellence Ismaïl Omar Guelleh, lors du Sommet pour les Réfugiés de New York en septembre 2016 ont été mis en œuvre, à savoir :

- i) adopter une nouvelle loi nationale sur les réfugiés qui garantit le respect de leurs droits, y compris l'accès à l'aide juridique et à la justice ;
- ii) donner à tous les enfants réfugiés l'accès à une éducation de qualité ;
- iii) donner à tous les réfugiés l'accès au système de santé national.

Mesdames et Messieurs,

Pour ce qui est des réalisations de mon pays qui met en œuvre le Cadre d'action global en faveur des réfugiés (CRRF), Djibouti est fier de partager quelques-unes des réalisations principales au cours de ces 3 dernières années :

En matière de Protection:

La promulgation d'une nouvelle loi nationale sur les réfugiés en janvier 2017 et la signature de deux décrets d'application en décembre 2017. Ces dispositions permettent de garantir la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile ainsi que leur intégration socio-économique dans le pays.

Leurs droits humains fondamentaux sont garantis tels que la liberté de circulation dans tout le pays, l'accès au travail, à l'éducation, à la santé.

Aujourd'hui environ 85% d'entre eux vivent désormais dans des villages de réfugiés. Depuis 2018, plus de 324 enfants réfugiés ont reçu un certificat de naissance. La carte d'identité de réfugié fait office de permis de séjour et de permis de travail.

Par ailleurs, tous les réfugiés et demandeurs d'asile ont accès aux services bancaires et au microcrédit.

En matière d'Éducation :

Pour l'année scolaire en cours (2019/2020), on dénombre plus de 4000 enfants réfugiés qui fréquentent le système éducatif national. Le Plan d'Action national pour l'Education (PAE 2017-2020) a été révisé pour inclure les réfugiés. En décembre 2017, Djibouti a coorganisé la conférence régionale de l'IGAD sur l'éducation des réfugiés, conférence qui a conduit à l'adoption de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation régionale des réfugiés et de son plan d'action visant à garantir l'accès à une éducation de qualité aux réfugiés et à leurs communautés hôtes, ainsi qu'aux rapatriés. Il est à noter que le mois dernier, un étudiant réfugié classé parmi les trois meilleurs étudiants de la République de Djibouti a bénéficié une bourse présidentielle pour poursuivre ses études à l'étranger.

En matière Santé :

Aujourd'hui les réfugiés et les demandeurs d'asile ont accès au système national de santé à tous les niveaux : I, II et III. Un exercice de profilage socio-économique des réfugiés est en cours dans le but de les intégrer dans le système national d'assurance maladie. Les résultats permettront l'inclusion de 12 500 réfugiés vulnérables dans le Programme d'Assistance Sociale de Santé (PASS). Tous ces efforts visent à inclure progressivement les réfugiés dans le système national de protection sociale.

En matière de Moyens de subsistance

Les conditions climatiques semi-arides de Djibouti et les longues périodes de sécheresse ont un impact sur les moyens d'existence dans certaines parties du pays, y compris dans les zones d'accueil des réfugiés. Cependant, le gouvernement djiboutien reconnaît la diversité des compétences des réfugiés et leur potentiel pour devenir autonome et contribuer à la croissance socio-économique du pays. Il est important de souligner que certains réfugiés ont fait preuve d'un esprit d'entreprise remarquable. Ils ont ainsi saisi les opportunités qui se présentent à eux grâce au cadre juridique favorable, exercent leur plein droit de travailler comme dans les domaines de la restauration, de la pêche, etc. Ils contribuent ainsi à l'économie nationale. Dans le cadre d'un projet pilote 107 réfugiés et communauté hôte ont bénéficié de la formation professionnelle dans les secteurs de l'électricité, de la logistique et du transport et certains d'entre eux ont commencé à travailler grâce à l'acquisition de ces nouvelles compétences.

Des discussions sur une proposition de projet ont été finalisées avec l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) pour la mise en œuvre d'un projet de micro-crédit pluriannuel qui vise à aider 720 réfugiés à devenir autonomes.

En matière de Retour volontaire/réinstallation des réfugiés:

Entre 2016 et 2019, le gouvernement de Djibouti et le HCR ont facilité le retour volontaire de 727 réfugiés vers la Somalie. Le processus visant à faciliter le retour volontaire d'environ 1 000 réfugiés éthiopiens est en cours. Entre janvier 2017 et novembre 2019, un total de 143 réfugiés ont été réinstallés aux Etats Unis, au Canada et en Suède.

Mesdames et messieurs

Partage du fardeau et des responsabilités

Le gouvernement reconnaît avec gratitude la contribution des diverses parties prenantes qui ont démontré une compréhension claire du partage des charges et des responsabilités dans la protection, l'assistance aux réfugiés et le soutien aux communautés hôtes dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés et de l'approche CRRF. Le HCR et ses donateurs, la Banque mondiale, l'IGAD, le système des Nations Unies à Djibouti et la Chambre de Commerce de Djibouti font partie de ceux qui méritent une mention spéciale à cet égard.

Les Défis

En dépit des efforts de toutes ces parties prenantes, l'intégration des réfugiés dans les plans et systèmes nationaux dans le but de leur fournir des solutions durables comporte des implications budgétaires aux niveaux national et local.

Djibouti accueille plus 150 000 migrants qui dépendent également des services sociaux de base, y compris dans le système de santé national. Ce qui impacte en grande partie sur les ressources planifiées pour la réponse aux besoins des réfugiés et population hôtes.

Nos Engagements

Compte tenu de la situation actuelle des réfugiés dans le contexte de Djibouti, le gouvernement de Djibouti prend les quatre engagements suivants:

Engagement # 1: Intégrer les réfugiés dans le Plan de Développement National dans le cadre de la Vision 2035.

Cet engagement renforcera le sentiment d'appartenance des réfugiés dans leur pays hôte qu'est Djibouti et concrétisera fortement la promotion de « Ne laisser personne de côté » conformément aux Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. Dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, Djibouti aura donc besoin de soutien de la communauté internationale pour développer un

mécanisme de mobilisation de réponses prévisibles, mettre en œuvre son plan de développement national ainsi que pour le suivi et la gestion des finances.

Engagement #2: Former et délivrer une certification aux enseignants réfugiés et inclure progressivement leur rémunération dans le budget national.

La forte corrélation entre l'accès à une éducation de qualité et à la formation des enseignants rend impératif le besoin de s'engager dans la formation et la certification des enseignants. Ainsi, Djibouti espère entamer l'inclusion progressive de la rémunération de 80% des enseignants dans le budget national d'ici à 2023. Cela aura un impact positif sur leur motivation pour un travail productif.

Engagement # 3: Intégrer les réfugiés dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

Les opportunités existantes sur le marché du travail portent sur les secteurs du Bâtiment et travaux publics (BTP), la logistique et le transport et le Tourisme et l'hôtellerie. Le gouvernement s'engage à doter les réfugiés de compétences qui les intégreront au marché du travail et ainsi les aider à devenir autosuffisants, à renforcer leur résilience et à les encourager à contribuer à l'économie du pays.

Engagement # 4: Assurer une prise en charge de santé de qualité pour les réfugiés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire;

Le système de santé à Djibouti permet une prise en charge au niveau des structures sanitaires. le gouvernement d'investir davantage dans les structures de soins afin de garantir une prise en charge efficace ainsi qu'une prévention et lutte contre les maladies transmissibles afin qu'ils puissent mener une vie productive et épanouie.

Engagement # 5: inclure progressivement 12 500 réfugiés vulnérables dans le programme national de sécurité sociale.

Le gouvernement s'engage aussi à fournir un accès au système d'assurance aux réfugiés pour les niveaux supérieur afin qu'ils puissent mener une vie productive et épanouie.

L'intégration et l'accès des réfugiés et demandeurs d'asiles dans la politique nationale de protection sociale se fera dans quatre(4) domaines qui suivent pour un budget total en USD de 18 400 000 pour la période de 2020-2023:

1. En terme d'inclusion des réfugiés et demandeurs d'asiles à la sécurité sociale nationale, l'accès se fera progressivement et selon le niveau de vulnérabilité basé sur l'étude de profilage qui vient d'être réalisé en octobre 2019. Une priorité sera donnée aux enfants de moins de 5 ans et les femmes ainsi que les personnes âgées. Pour les années 2020-2023, le gouvernement prévoit d'inclure 12500 individus au système de sécurité sociale.

2. En terme de sécurité alimentaire et les besoins essentiels, l'Etat garantie d'assurer les besoins essentiels de survie au plus vulnérables et vivant dans l'extrême pauvreté des populations hôtes et les réfugiés et demandeurs d'asiles. Cette intégration sera alignée à travers le programme national de transferts monétaire qui assure un minimum de transfert sociaux à ces familles.
3. En terme d'autonomie (Self Reliance), et de résilience des populations hôtes et réfugiés, le gouvernement prévoit d'ouvrir les infrastructures socio-économique permettrait de mieux accélérer leur intégration inclusive dans la société. C'est pourquoi l'alignement aux programmes d'accès permettrait de développer davantage des projets de développements afin de créer des opportunités d'emplois, des marchés, des AGR, Microfinance etc) ;
4. En terme de renforcement du système de protection sociale, changement de comportement, sensibilisation et graduation, il est prévu de développer des interventions conjointes pour consolider la cohabitation et échanges mutuels.

Je tiens à souligner que la réalisation de nos engagements reste tributaire d'une coopération internationale tangible et efficiente qui est cruciale notamment en ce qui concerne l'extension des services sociaux de base.

En effet, en dépit des efforts du gouvernement de Djibouti, l'intégration des réfugiés dans les plans et systèmes nationaux dans le but de leur fournir des solutions durables comporte des implications budgétaires au niveau national et local.

Pour la période 2020-2023, le coût de ces engagements s'élève à 20440000 dollars pour l'éducation, à 1600000 dollars pour la santé et à 18400000 pour la protection sociale et la sécurité alimentaire. Soit un budget total de 54 840 000 dollars américains.

C'est pourquoi, nous réitérons la nécessité d'un appui financier afin d'améliorer la situation des réfugiés et des communautés hôtes à travers la mise en œuvre du CRRF en appuyant les projets de développement destinés aux réfugiés et aux communautés hôtes ainsi que l'augmentation de l'effectif pour la réinstallation et de rapatriement volontaire.

Je vous remercie pour votre attention